



INFORMATIONS A DESTINATION DES USAGERS COVID 19

RE OUVERTURE DES DECHETTERIES A COMPTER DU LUNDI 11 MAI 2020

L'ensemble des déchetteries de Chartres métropole rouvrent leurs portes à compter du lundi 11 mai 2020, selon des modalités spécifiques.

Considérées comme des lieux de regroupement, les déchetteries ont été fermées le dimanche 15 mars 2020 afin de protéger les usagers et les agents des risques sanitaires liés au Coronavirus. L'activité des déchetteries va pouvoir reprendre mais elle impose à tous l'application de règles sanitaires.

Il est demandé aux usagers de respecter les règles de dépôt ainsi que les gestes barrière, comme dans tout lieu accueillant du public, pour leur propre protection comme pour celles des agents.

L'accueil en déchetterie sera réglementé et le nombre de personnes autorisées sur site simultanément sera limité. Ainsi l'accès s'établira en alternance, en fonction des numéros de plaques d'immatriculation : numéros pairs les jours pairs, numéros impairs les jours impairs.

Enfin pour garantir une meilleure fluidité, chaque déposant devra organiser le tri de ses déchets préalablement à son arrivée en déchetterie.

- Jours et horaires d'ouverture :**

HORAIRES MODIFIES POUR DAMMARIE ET ST AUBIN

<i>Dammarie</i>	<i>Saint-Aubin-des-Bois</i>
<i>LUNDI : Fermé</i>	<i>LUNDI : 14h - 18h</i>
<i>MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h</i>	<i>MARDI : Fermé</i>
<i>MERCREDI : Fermé</i>	<i>MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h</i>
<i>JEUDI : Fermé</i>	<i>JEUDI : Fermé</i>
<i>VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h</i>	<i>VENDREDI : Fermé</i>
<i>SAMEDI : Fermé</i>	<i>SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h</i>
<i>DIMANCHE : 9h - 12h</i>	<i>DIMANCHE : Fermé</i>

HORAIRES NON MODIFIES POUR CHAUNAY ET CHAMPHOL

<i>Chaunay</i>	<i>Champhol</i>
<i>OUVERT LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et 14h de 18h DIMANCHE de 9h à 12h Fermé le mardi</i>	<i>OUVERT LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et 14h de 18h DIMANCHE de 9h à 12h Fermé le jeudi</i>

**Rappel : Le dernier accès à la déchetterie se fera 15 min avant la fermeture afin de disposer du temps nécessaire au déchargement.
Les déchetteries seront fermées les jours fériés.**

Afin d'éviter les pics d'affluence, il est conseillé de venir sur les plages horaires de faibles fréquentations.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche		Fréquentation
09h/10h									Faible
10h/11h									Moyenne
11h/12h									Elevée
14h/15h									
15h/16h									
16h/17h									
17h/18h									

- **Déchets acceptés / refusés** : Tous les flux autorisés habituellement seront acceptés, excepté pour la déchetterie de Chaunay : le réemploi (vélos et petits meubles) et les textiles ne seront pas pris en charge. Il est conseillé aux usagers de les stocker à leur domicile afin de pouvoir ultérieurement leur donner une seconde vie.

Les volumes autorisés habituellement demeureront inchangés :

<https://www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/dechetteries/>

- **Mesures particulières afin d'assurer les mesures de sécurité sanitaire :**

- **Accès en alternance :**

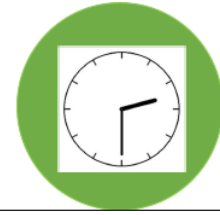
Afin de pouvoir accueillir l'ensemble des usagers de manière sécurisée et dans de bonnes conditions, l'accès sera autorisé en alternance, en fonction des numéros de plaques d'immatriculation : numéros pairs les jours pairs et impairs les jours impairs. Cette mesure s'appliquera aux particuliers, comme aux professionnels.

VEHICULE AUTORISES	
JOUR PAIR : 0 2 4 6 8 AUTORISATION PLAQUES D'IMMATRICULATION PAIRES EXEMPLE : JEUDI 14 MAI IMMATRICULATION AA-456-AA 456 AA 75 IMMATRICULATION IMPAIRE NON AUTORISEE	JOUR IMPAIR : 1 3 5 7 9 AUTORISATION PLAQUES D'IMMATRICULATION IMPAIRES EXEMPLE : LUNDI 11 MAI IMMATRICULATION AA-123-AA 123 AA 75 IMMATRICULATION PAIRE NON AUTORISEE

Un contrôle sera réalisé de manière systématique à l'entrée de chaque déchetterie, il conviendra de présenter à travers la vitre du véhicule sa carte de déchetterie ou, à défaut, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, sans badgeage.

- **Pour respecter la règle de distanciation et les gestes barrières, il sera demandé de respecter les consignes suivantes :**

- o 2 personnes par véhicule au maximum,
- o Les enfants ne seront pas autorisés à descendre du véhicule,
- o En cas d'attente, ne pas sortir de son véhicule,
- o Ne pas demander d'aide aux agents pour les manipulations et le dépôt des déchets,
- o Pour éviter les croisements, le dépôt se fera dans l'ordre de présentation des bennes ; le retour en arrière sera proscrit,
- o **Le dépôt sera limité à 15min maximum sur site d'où l'importance de procéder au tri des déchets au moment du chargement à domicile.**
- o **Règle de distanciation**



15 min MAXIMUM
Pensez à trier avant de venir



Une distance d'un mètre devra être respectée entre chaque visiteur.

- **Pour se protéger :**

- o Port du masque et de gants fortement recommandé ;
- o Se munir de ses propres outils de déchargement ou de nettoyage (pelle, balai, fourche) : pas de matériel mis à disposition en déchetterie,
- o Le dernier véhicule de la file d'attente sur la voie de circulation devra se signaler par feux de détresse (warning), afin d'éviter tout accident.

- **Pour respecter le travail des agents :**

- o Respecter strictement les consignes données par les agents de déchetterie
- o Attendre l'accord de l'agent pour entrer
- o Ramasser les déchets tombés par terre

Conseils pratiques pour accéder en déchetterie :

- S'informer sur les jours et horaires d'ouverture et conditions d'apports en déchetterie
- Vérifier que le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule utilisé est cohérent avec le jour de dépôt (pair/pair, impair/impair)
- Se munir de sa carte d'accès en déchetterie ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Ne pas arriver avant l'ouverture afin de ne pas occasionner une gêne à la circulation
- Charger correctement son véhicule pour respecter les volumes acceptés et limiter son temps de présence à 15 min max à l'intérieur du site, prévoir son matériel de déchargement et de nettoyage
- Se munir de son masque et de ses gants pour se protéger et protéger les autres
- Se conformer strictement aux consignes des gardiens
- Attendre dans son véhicule si nécessaire (l'accès de la déchetterie aux piétons n'est pas autorisé)
- Ne pas laisser de déchets devant la grille de la déchetterie si celle-ci est fermée, sous peine d'amende.

- **Rappel adresses des déchetteries**

Chaunay	D821 (Fontenay-sur-Eure)
Champhol	rue Fontaine Bouillant
Dammarie	D131 - Le Bois de Mivoye
Saint Aubin-des-Bois	Lieu Dit Le Petit Chêne

AUTRES REPRISES DE SERVICE A COMPTER DU 13 MAI

- **Reprise de la distribution et maintenance des bacs ainsi que de la distribution des composteurs à compter du 13 mai**

Pour toute question sur la collecte des déchets sur le territoire de Chartres métropole :
n° vert 0800 22 20 36 appel gratuit d'un poste fixe

Toutes les infos sur les services de Chartres métropole sur :
<https://www.chartres-metropole.fr/infos-coronavirus/>